



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-00000-

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 03 avril à Dix-Huit Heures,  
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni  
en session ordinaire, Centre culturel-Route de Lezoux-Pont-Astier à Orléat  
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

**SIAEP DORE -ALLIER**

Date de convocation : 14/03/2024

Place de la Mairie  
63190 LEZOUX  
Tel : 04 73 73 11 51  
contact@siaepdoreallier.fr

**PRESENTS** : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.  
MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,  
MS DURUPT S., DUROHANY D., GARMIS F., MAURIN D.,  
MS MAZELIER V., ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

**ABSENTS** : M. BRIVARY J.F., M. GIRARD J.B.

**POUVOIRS** :

Nombres de Membres :  
en exercice : 16  
présents : 14  
votants : 14

### DELIBERATION N° 2024-04-13

**OBJET** : Mise en place d'un Système d'Information Géoréférencé du réseau d'eau potable

Monsieur le Président présente au Comité le dossier du projet relatif cité en objet pour l'année 2024-2025 dans le cadre d'une demande de subvention pour la mise en place d'un Système d'Information Géoréférencé du réseau d'eau potable. Ce projet comprend :

- La mission de géoréférencement classe A des affleurants réseau AEP
- La mission de mise en place du logiciel SIG
- L'achat d'une tablette avec un poste informatique

Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, examen du dossier présenté et en avoir délibéré décide :

- D'approuver le dossier relatif à la mise en place d'un Système d'Information Géoréférencé du réseau d'eau potable pour un montant total de 80 000.00 € H.T. comprenant :
- La mission de géoréférencement classe A des affleurants réseau AEP dont le montant du programme s'élève à 38 205.81 € H.T. dressé par la société SAS PARERA-Agence Centre
  - La mission de mise en place du logiciel SIG dont le montant s'élève à 39 552.30 € H.T. dressé par la société GEOTECH du groupe PARERA

Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le :  
Publié le :

.../...

- L'achat d'une tablette avec un poste informatique pour un montant de 2 241.89 € H.T.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches utiles à une exécution rapide des travaux.
- De valider cette proposition de demande de subvention au Conseil départemental 63 pour le programme d'investissement cité en objet.



Pour extrait conforme.  
Le Président,

*Vincent MAZELIER*  
Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le :  
Publié le :

**11 AVR. 2024**  
**11 AVR. 2024**

.../...

